

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°136

Le Coin des Epargnants

- Le tableau économique et financier
- Les marchés tournent la page grecque
- Le pétrole iranien est de retour

Si vous étiez absent cette semaine...

- Le Parthénon a plus d'une marche
- L'Iran, l'autre accord
- Petit point sur la France avant les vacances
- Le compte à rebours de la FED

Le Coin de la Conjoncture

- La dévaluation interne, une arme à double tranchant
- Quand le Kenya, l'Ethiopie et l'Ouganda font la course en tête

Le Coin des Tendances

- Quand le Bac ne peut pas tout
- Numérique à tous les étages et dans tous les pays
- Sécurité et cohésion sociale, alpha et oméga de la société française ?

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 17 juillet 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	5 124	+4,51 %	4 272
Dow Jones	18 086	+1,84 %	17 823
Nasdaq	5 210	+4,25 %	4 777
Dax Allemand	11 673	+3,16 %	9 805
Footsie	6 775	+1,52 %	6 566
Stoxx 50	3 513	+ 4,40 %	3 146
Nikkei	20 650	+ 4,40 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans (taux BDF 16 juillet)	1,1390	1,1320 %	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (17 juillet)	0,789	0,902 %	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans (17 juillet)	2,342	2,401	2,17 %
Cours de l'euro / dollars	1,0850	-2,74 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars premier fixing Londres (17 juillet)	1 143	-1,67 %	1199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (vendredi 17 juillet 17 heures)	56,760	-3,34 %	57,54

Les marchés tournent (temporairement) la page grecque

Le CAC 40 a enregistré une huitième séance de hausse. Les votes positifs des Parlements grec, français et allemand ont concouru à la bonne tenue de la bourse.

L'horizon semble se dégager pour plusieurs mois avec l'obtention par la Grèce du prêt relais de 7 milliards d'euros permettant de rembourser à la BCE, le 20 juillet prochain 3,5 milliards d'euros. Depuis le 7 juillet dernier, le CAC 40 a gagné 11,30 %. Sur le marché secondaire des titres publics, les tensions sur les taux diminuent avec un repli en particulier pour le papier périphérique.

Le pétrole iranien est de retour

Sans surprise, avec la signature de l'accord avec l'Iran, le prix du baril de pétrole a reflué. La perte atteint sur la semaine, plus de 3 %. Le cours est désormais nettement en-dessous des 60 dollars. Le retour de l'Iran sur le marché sera progressif. Dans les deux mois suivant la levée des sanctions, les exportations de pétrole devraient s'accroître de 500 000 barils jour. Dans un délai de 6 à 7 mois, le volume pourrait atteindre un million de barils jour. Afin de pouvoir écouler au plus vite du pétrole et améliorer ses recettes d'exportation, l'Iran pourra puiser sur son stock constitué depuis de nombreux et qui devrait excéder 40 millions de barils.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

Le Parthénon a plus d'une marche

L'accord, signé dans la nuit du 12 au 13 juillet, ne résout pas, loin de là, la crise grecque. Le pays est toujours confronté à des problèmes économiques et financiers de grande ampleur. Le Gouvernement doit remettre en marche une économie anémiée par des années de récession et à l'arrêt depuis la fermeture des banques.

L'accord qui a été signé et validé par le Parlement grec autorise la reprise des financements officiels. Un prêt relais de 7 milliards d'euros en provenance du Mécanisme Européen de Stabilisation Financière (EFSM), permettra au gouvernement grec de rembourser des obligations venant à échéance mais aussi de verser les salaires et les pensions.

De son côté, la Banque Centrale Européenne a relevé, le 7 juillet dernier, le plafond des prêts d'urgence aux banques grecques afin de permettre un retour progressif à la normale.

Néanmoins, les défis à relever pour les autorités grecques sont importants. Le FMI, à travers une déclaration de Christine Lagarde, a souligné que le ratio d'endettement public pourrait atteindre 200 % du PIB contre 175 % actuellement. Afin, qu'à terme, le financement de la dette puisse être assuré par les marchés, le FMI considère qu'il

faudrait procéder à son allongement et instituer une période de grâce durant laquelle ni intérêts ni capital ne sont payés.

Au-delà de la question du remboursement, le plan d'aide qui sera prochainement négocié devra comporter des mesures visant à assurer la reconstruction de l'économie grecque avec comme objectif la recherche d'une diversification des activités.

L'Iran, l'autre accord

Après de très longues négociations, l'Iran a conclu, le 14 juillet, un accord avec les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Cet accord qui met un terme à un conflit vieux de 12 ans vise à interdire à l'Iran l'accès au nucléaire militaire. Le respect de l'accord permettrait la levée de l'embargo le plus sévère jamais appliqué à un Etat. Les sanctions adoptées par l'Union européenne et les Etats-Unis visant les secteurs de la finance, de l'énergie et du transport iranien devraient donc être progressivement allégées à compter du début 2016 sous réserve que le rapport de l'Agence Internationale de l'énergie atomique soit positif. La même procédure sera suivie pour lever les six résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations unies contre l'Iran depuis 2006.

Néanmoins, les sanctions relatives aux missiles balistiques et aux importations d'armes offensives sont maintenues. Le transfert de matériels sensibles pouvant contribuer au programme balistique iranien demeure interdit pendant huit ans sauf autorisation explicite du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Iran pourra bénéficier du déblocage, à terme, de près de 150 milliards de dollars d'avoirs gelés à l'étranger. Les ennemis de l'Iran sont inquiets de ce retour des actifs gelés qui pourrait faciliter le réarmement de la République Islamique.

L'accord devrait permettre le retour de l'Iran au sein du concert des nations. Sa conclusion obéissait à d'évidents facteurs géostratégiques liés aux derniers événements dans la région du Golfe.

Le retour de l'Iran est une mauvaise nouvelle pour l'Arabie Saoudite qui était depuis des années le principal interlocuteur des Etats-Unis dans la région avec Israël. Elle paie ses relations ambiguës avec Daech. Le front anti-Daech pourra s'appuyer sur l'Iran qui pourra ainsi jouer en plus grande transparence son rôle de puissance régionale. Jusqu'à maintenant, ses interventions en Syrie ou en Irak étaient avant tout militaires et hors du champ de la diplomatie. Elles étaient assez mal acceptées tant par les pays voisins que par les Etats directement impliqués car elles ne passaient pas par des canaux non officiels.

L'autre perdant de cette affaire est Israël, son principal soutien, les Etats-Unis, signant un accord avec son ennemi numéro 1. Le rapprochement américano-iranien constitue une deuxième rupture pour les Israéliens qui déjà avait dû accepter, avec la première guerre contre l'Irak, le rapprochement de leur allié avec les monarchies du Golfe.

L'Iran est donc le grand gagnant de l'opération. Le régime avait néanmoins besoin de cet accord compte tenu de la montée de la contestation en particulier parmi les jeunes générations. La progression du taux de chômage est également une source d'inquiétude. Ce pays de 79 millions d'habitants sort, en effet, exsangue d'un embargo qui s'est durci d'année en année. Le PIB s'est contracté de 8,5 % de 2012 à 2014 avec à la clef une forte chute de la production industrielle et une augmentation de l'inflation. Le recul a été violent en 2012 avec une contraction du PIB de 7 %. En 2014, le PIB ne s'est accru que de 1 %. Pour 2015, une légère amélioration est attendue avec croissance de 2 % et une inflation qui pourrait se stabiliser entre 15 et 20 % quand elle avait atteint, selon la Banque Mondiale, 36 % en 2011. Le taux de chômage était de 11,6 % en 2014.

Les produits pétroliers représentent 75 % des exportations iraniennes. Du fait de l'embargo, de la chute des prix pétroliers, l'excédent de la balance des paiements est passé de 12,2 à 3,28 milliards de dollars de 2012 à 2014. Depuis le mois de novembre, l'Iran ne pouvait plus exporter que 1 million de barils par jour. Sans accord, les recettes pétrolières auraient pu baisser de 30 % cette année avec l'effet prix. Les recettes budgétaires issues de la vente d'hydrocarbures sont passées de 45 % à moins de 33 %. Le Gouvernement iranien a été contraint de relever certains impôts pour éviter une trop forte dérive budgétaire. Néanmoins, l'endettement public de l'Iran est faible même s'il est en progression. En 2014, il atteignait, selon les estimations, entre 11 et 18 % du PIB.

L'Iran qui faisait partie des pays à fort potentiel économique avant la révolution de 1979, a depuis subi de nombreux chocs. La période révolutionnaire, la guerre avec l'Irak et l'embargo ont fortement éliminé ce potentiel. Néanmoins, l'Iran dispose d'une population active importante et bien formée. Même s'il y a eu une attrition, l'économie reste relativement diversifiée avec comme secteurs clefs l'industrie pétrolière mais aussi l'industrie automobile développée dans le cadre de partenariats notamment avec Renault et PSA, l'industrie agro-alimentaire et l'industrie d'armement. L'Iran a une forte tradition pour les activités liées au bâtiment (ciment et matériaux de construction) et pour le textile.

France, petit point avant les vacances...

L'économie française a connu un bon premier trimestre avec un taux de croissance de 0,6 %. Au deuxième, la croissance devrait être moindre, autour de 0,2 %. Néanmoins, l'objectif de 1,2 % pourrait être atteint sur l'ensemble de l'année ce qui marque une véritable rupture par rapport à ses trois dernières années.

Le rebond de la croissance est en grande partie imputable à la consommation qui sur un an a progressé de 1,8 %. Néanmoins, un essoufflement est constaté depuis le mois de mars. Les dépenses de consommation ont baissé de 0,6 % en mars. Elles ont été stables en avril et n'ont enregistré qu'une petite hausse de 0,1 point en mai.

La production industrielle française a retrouvé son niveau de 2010 avec une croissance de 3 % sur ses douze derniers mois. Néanmoins, elle est 15 % en-deçà de son niveau d'avant crise (2007). Les exportations de biens industriels sont en hausse de 5,2 % sur un an (mai 2015). Elles retrouvent leur niveau d'avant crise.

Le climat des affaires après s'être effondré en 2013 est en net progrès depuis deux ans tout en restant en-deçà de sa moyenne de longue période. L'indice INSEE sur le climat des affaires a enregistré une hausse de deux points en mai et une stabilité parfaite en juin. Néanmoins il faut souligner que l'indicateur de retournement pour l'ensemble de l'économie indique une situation conjoncturelle incertaine.

L'inflation au mois de juin a été en rythme annuel de 0,3 %. Le taux d'inflation sous-jacent est de 0,6 %. Après un passage en territoire négatif en début d'année, l'inflation remonte la pente doucement. La rechute des prix du pétrole pourrait enrayer quelque temps ce mouvement.

L'emploi salarié dans le secteur marchand reste en territoire négatif même si la dégradation tend à se réduire. Au premier trimestre, il y avait eu stabilité des effectifs ; sur un an, la baisse est de 0,1 %. Le taux de chômage était sur le premier trimestre de 10 % (10,3 % avec les DOM). La diminution du chômage à en croire l'INSEE pourrait intervenir au milieu du second semestre.

Les crédits aux entreprises comme aux ménages se redressent depuis le dernier trimestre 2014 dans un contexte de forte baisse des taux. Le taux moyen des crédits aux entreprises était de 2 % en mai contre 4 % en 2011. Les ménages ont, de leur côté emprunté à 3 % contre plus de 5 % toujours en 2011. Néanmoins, l'endettement des ménages reste stable. Il est passé de 55,3 à 55,5 % du PIB de décembre à mars. L'endettement des entreprises a progressé plus vite pour des raisons liées à une dépréciation de l'euro, certains emprunts étant contractés en devises. Les dettes des sociétés non financières sont passées de 66,6 à 68,1 % du PIB. L'investissement des ménages et des entreprises demeurent pour le moment atone ; une reprise est attendue pour le deuxième semestre. Les ménages restent prudents en maintenant un fort taux d'épargne légèrement supérieur à son taux de longue période.

Le compte à rebours de la FED

D'ici la fin de l'année, la FED relèvera ses taux à en croire sa Présidente Janet Yellen. Néanmoins, la Présidente, lors de son intervention auprès d'une commission de la Chambre des représentants, a indiqué qu'elle restait attentive à la situation économique et au fait que la Grèce comme la Chine constituaient des risques pour les Etats-Unis. Elle a, par ailleurs, dédramatisé la future hausse des taux en soulignant qu'il ne fallait pas surestimer l'importance de cette décision. Si la hausse, sauf accident de dernière heure, est certaine, elle devrait, compte tenu des propos de la Présidente de la FED, être modeste. En phase avec ces déclarations, la FED a annoncé que 5 des 12 Fed régionales avaient demandé une remontée de 25 points de base du taux de l'escompte, soit une de plus qu'à la fin du mois de mars. L'identité de la nouvelle venue, la Fed de Richmond, est importante car son Président, Jeffrey M. Lacker est un membre votant du FOMC cette année.

Les propos emprunts de prudence de la Présidente de la FED s'expliquent au regard des derniers résultats économiques qui ont été publiés. La production a progressé de 0,3 % en juin, mais après deux mois de repli. Il en résulte une contraction de 1,4 %

pour le deuxième trimestre. Le secteur minier, après avoir lourdement pesé négativement en avril et mai, a largement contribué au rebond de juin. L'évolution de l'activité manufacturière est restée très décevante avec une stagnation en mai et juin.

La forte croissance de la production manufacturière au 2^{ème} trimestre, 1,3 %, est avant tout la conséquence du recul de 0,7 point enregistré au 1^{er} trimestre. Les six premiers mois de l'année 2015 marquent la plus faible progression de la production manufacturière depuis l'été 2009 et la sortie de récession. Cette contre-performance du secteur manufacturier est imputable au commerce extérieur pénalisé par l'appréciation du dollar et le tassement de la demande mondiale. Entre juin 2014 et juin 2015, le taux de change effectif réel du dollar a gagné 10,5 %. Le Canada qui absorbe 16 % des exportations américaines connaît un réel trou d'air depuis le début de l'année. L'Amérique latine qui représente 22 % des exportations américaines dont plus de la moitié pour le Mexique est en proie à un réel ralentissement tout comme la Chine. Les Etats-Unis peuvent compter certes sur l'Europe (14 % des exportations pour l'Espace Economique Européen et 11 % pour la zone euro) mais le vieux continent a un potentiel de croissance limité. Les exportations américaines reculent, de ce fait, partout sauf au Japon et au Royaume-Uni, pays qui ne représentent que 8 % des flux commerciaux américains.

La demande intérieure n'est pas également au plus haut de sa forme. Au mois de juin, les ventes de détail ont reculé de 0,3 %. Si l'on exclut carburants, automobiles et matériaux de construction, les ventes stagnent d'un mois sur l'autre, confirmant une progression limitée des dépenses de consommation au deuxième trimestre.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

La dévaluation interne, une arme à double tranchant

Avec la crise financière de 2008 mais aussi au nom des politiques de développement durable, la mode est à l'attrition, au downsizing, à la recherche d'un équilibre par contraction des dépenses, du chiffre d'affaire... S'il est évident que la croissance à tout prix n'est pas un gage de bonne gestion, l'attrition est un exercice périlleux tant pour les entreprises que pour les Etats, surtout en cas de surendettement. La décroissance n'est pas dans l'ADN de l'être humain, ni même des sociétés. Nous sommes programmés pour croître et pour améliorer notre taux de satisfaction et non pour le contraire.

Les politiques de dévaluation interne visent à réduire les coûts afin de rétablir un équilibre plus stable notamment en termes de balances des paiements courants. Avec la crise financière, plusieurs Etats européens se sont lancés dans des politiques de dévaluation interne qui ne sont que des politiques de réduction de coûts. Auparavant, les dépréciations monétaires permettaient d'effectuer des ajustements en jouant sur les équilibres commerciaux. Certes, elles n'étaient pas aussi indolores que certains le prétendent aujourd'hui. Elles étaient accompagnées de plans de rigueur afin d'éviter des dérapages inflationnistes, dérapages qui pouvaient réduire à néant les effets d'une dévaluation monétaire.

Les dévaluations internes peuvent, tout comme l'étaient hier les politiques de dévaluation externe, être inefficaces. En effet, la baisse des coûts salariaux peut ne pas avoir d'incidence sur les prix par des phénomènes de captation de la rente. De telles pratiques ont été constatées au Portugal, en Grèce, mais aussi en Espagne, en Irlande et en Estonie. Les entreprises ont utilisé une partie des gains obtenus pour rétablir leurs marges.

Par ailleurs, ce n'est pas seulement en jouant sur les coûts que l'on peut espérer créer des entreprises exportatrices. Si le secteur exportateur est de trop petite taille, la baisse des coûts salariaux sera de peu d'effet sur les comptes extérieurs. En revanche, cela aura un impact négatif sur le niveau de consommation et réduira donc les dépenses intérieures. Cela a été constaté au Portugal et en Grèce. Le secteur exportateur étant plus important en Espagne, la dévaluation interne a permis des gains de parts de marché. Néanmoins, de nombreux experts considèrent que c'est l'effondrement de la demande intérieure qui a poussé les sociétés espagnoles à chercher des parts de marché à l'extérieur des frontières nationales et non la réduction des coûts.

L'effet le plus pervers de la dévaluation interne porte sur le niveau d'endettement. Si la baisse des coûts entraîne une réduction de l'activité, elle accroît de facto le niveau d'endettement par rapport au PIB. C'est ce qui s'est passé en Grèce mais également au Portugal.

Pour être efficace une dévaluation interne doit rapidement déboucher sur une croissance des investissements, une augmentation de la production permettant une reprise de l'emploi dopée par des gains de parts de marché à l'exportation.

Parmi les sept pays européens ayant pratiqué des politiques de dévaluations internes, la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie, l'Espagne et l'Irlande ont réussi à enclencher un cercle vertueux avec une augmentation des exportations. Au Portugal, la situation est plus ambiguë. En Grèce, ce n'est pas le cas. La profitabilité des entreprises s'est améliorée au sein des sept Etats concernés. L'investissement s'est redressé en Estonie, en Lituanie, en Irlande et en Espagne.

Quand le Kenya, l'Ethiopie et l'Ouganda font la course en tête

Depuis plusieurs années, l'Afrique enregistre un taux de croissance supérieur à celui de l'économie mondiale, près de 5 % par an en moyenne depuis 2008. Pour autant, cette croissance demeure inférieure à celle nécessaire pour assurer aux jeunes générations un emploi et une amélioration du niveau de vie pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, la baisse des cours de l'énergie et des matières premières risquent de remettre en cause le modèle de développement de ces dernières années.

Les combustibles (pétrole, gaz...) représentent 53 % des exportations des pays d'Afrique Sub-saharienne quand les minerais pèsent 17 % et les produits alimentaires 11 %. Pour certains pays comme le Nigéria, le Tchad, la Guinée équatoriale ou l'Angola, la part des produits énergétiques dans les exportations peut atteindre de 60 à 100 %. De ce fait, la baisse des cours constitue un véritable défi à

surmonter pour de nombreux pays africains. Le pétrole assure, en effet, à lui seul près des deux tiers de la contribution totale des ressources naturelles au PIB subsaharien. Les bénéfices de l'exploitation du pétrole représentent 11 % du PIB de la zone en question. Le Gabon et l'Angola figurent parmi les pays les plus dépendants du pétrole.

Néanmoins, selon une étude la COFACE, 13 pays sur les 45 étudiés sont peu affectés par la chute du prix du pétrole, les pertes sur les recettes sont moindres que les gains générés, en termes de prix, sur les importations. Figurent parmi ces pays : l'Éthiopie, Sao Tomé, l'Ouganda, la Tanzanie, le Cap Vert, le Kenya, le Burundi, les Seychelles, la Centrafrique, l'Île Maurice, le Swaziland et le Togo.

Trois pays se démarquent des précédents en raison d'une diversification réussie. Il s'agit du Kenya, de l'Éthiopie et de l'Ouganda. Le taux de croissance de ces pays atteint 7 %. L'Éthiopie et l'Ouganda se sont diversifiés dans le secteur manufacturier. Le nombre de produits exportés dépasse désormais la centaine et a été multiplié par trois depuis l'an 2000. La transformation de produits agricoles et le textile sont les deux secteurs qui progressent le plus vite. Le Kenya a opté pour un développement fondé sur les services qui pèsent plus de 60 % du PIB. Le secteur des télécommunications et les services aux entreprises se développent rapidement grâce à une main d'œuvre bon marché et bien formée. Il faut également souligner que les transports et les services financiers connaissent dans ce pays une forte croissance. Les exportations de service représentent 40 % de la valeur totale des ventes à l'étranger.

A ces trois pays, pourrait être également ajouté le Rwanda dont un tiers du PIB provient du secteur agricole et qui développe son industrie agro-alimentaire. Plusieurs entreprises chinoises ont, par ailleurs, choisi ce pays pour implanter des usines textiles.

LE COIN DES TENDANCES

Quand le Bac ne peut pas tout

Le taux de réussite au bac a été, en 2015, de 87,8 %. Un tel résultat, aussi flatteur soit-il, ne doit pas nous empêcher de nous poser quelques questions sur la finalité de cet examen et sur la qualité de notre système éducatif. Sur ce sujet, l'OCDE a rendu public, le 10 juillet dernier, une étude très documentée sur le système éducatif français, sur ses qualités et ses faiblesses.

En 1970, 20 % des jeunes obtenaient le bac quand aujourd'hui plus des trois quarts des jeunes d'une génération l'a. Le taux de réussite est passé de 67 à plus de 87 % en 45 ans.

Si le bac constituait un sésame de réussite pour les études supérieures, s'il était un des marqueurs de l'excellence de notre système éducatif, il pourrait être justifié de le maintenir en état. Or, la France a tendance à reculer dans le classement Pisa réalisé

par l'OCDE pour déterminer le niveau des élèves. L'organisation du bac nécessite beaucoup d'énergie et de temps qui pourraient être mieux utilisés. A partir du moment où il ne joue plus un rôle réel de sélection, et qu'il n'est plus qu'un symbole, ne faudrait-il pas en revoir la forme ?

Une réelle augmentation du niveau de formation des jeunes

L'OCDE souligne que depuis 40 ans, le niveau d'instruction de la population française s'est considérablement élevé. Elle relève que la France a réussi la massification dans les années 80, de l'accès à l'enseignement supérieur. Le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur au cours des 30 dernières années a fortement progressé ; ils représentent désormais en France 43 % des 25-34 ans (contre 39 % pour la moyenne OCDE), alors qu'ils ne sont que 20 % parmi les 55-64 ans (contre 24 % pour la moyenne OCDE).

Néanmoins, la proportion de titulaires d'un doctorat demeure en France inférieure à la moyenne de l'OCDE et les inégalités se sont creusées depuis 10 ans.

Des inégalités sociales croissantes

La réussite de la massification de l'accès à l'enseignement supérieur et la quasi-généralisation de la scolarisation à l'âge de 3-4 ans ne doivent pas occulter certaines faiblesses. En France, les élèves issus de familles défavorisées sont trois fois plus susceptibles d'être en échec scolaire – un échec qui, tous élèves confondus, est en augmentation de 15 % à 20 % en 9 ans.

La qualité du système français repose sur les établissements réservés aux élites dont la proportion est stable depuis 9 ans. Les bons élèves dans OCDE-PISA-2012 (niveau 4 de compétence et au-delà) représentent en France environ un tiers des effectifs scolarisés de 15 ans, contre moins de 30 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. En revanche, 140 000 jeunes (dont la plupart sont issus de milieux défavorisés) sortent chaque année du système scolaire sans diplôme (et pour 40 000 d'entre eux, « sans qualification »). Pour l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans sortant du système sans qualification, l'insertion professionnelle s'avère particulièrement délicate en France. 17 % de ceux qui ont entre 20 et 24 ans n'ont aucun diplôme. Ils sont 21 % parmi les enfants d'ouvriers et d'employés, mais seulement 8 % parmi les enfants de cadres et d'enseignants.

En matière d'inégalité filles-garçons, l'écart de performance en mathématiques (à la faveur des garçons) en France (9 points) se situe légèrement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (11 points) et est resté stable depuis 2003, masquant en fait un recul similaire des résultats des garçons et des filles. En revanche, l'écart de performance en compréhension de l'écrit entre les sexes s'est creusé entre les cycles PISA 2000 et PISA 2012, passant de 29 à 44 points de différence en faveur des filles. Par ailleurs, l'écart entre hommes et femmes du pourcentage de jeunes de 15 à 29 ans sans emploi et ne suivant ni études ni formation est plus faible que dans la moyenne des pays de l'OCDE.

En 2014, 13,5 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans en France n'avaient pas d'emploi et ne suivaient ni études ni formation. Dans des pays comme l'Allemagne, le Danemark ou la Finlande, ce taux s'élève au plus à un jeune sur dix

Si les dépenses par élève du secondaire en 2011 sont supérieures de 20 % en France à la moyenne de l'OCDE celles par élève du pré-primaire et du primaire, niveaux d'enseignement où s'enracinent les inégalités, sont quant à elles inférieures de respectivement 11 % et 17 % à la moyenne de l'OCDE.

Une amélioration souhaitable pour l'accueil des très jeunes enfants

Dans les pays de l'OCDE, l'éducation pré-primaire est la première étape de l'instruction organisée pour de nombreux enfants et peut, à ce titre, jouer un rôle important dans leur développement. L'accueil et l'éducation des jeunes enfants dans des établissements de qualité peuvent ainsi avoir un impact positif à long terme sur le développement et l'apprentissage des enfants, leur réussite scolaire – y compris pour les plus démunis – et plus tard, sur leur accès au marché de l'emploi et leur mobilité socio-économique. La France est l'un des quelques pays où la scolarisation à l'âge de 3 et 4 ans est généralisée. Quant à l'accueil des plus jeunes enfants – entre la naissance et l'âge de 2 ans – dans des modes de garde formels, tels que les centres de la petite enfance, les crèches, ou par des assistantes maternelles, les taux de participation en France comptent également parmi les plus élevés des pays de l'OCDE. En revanche, la scolarisation des enfants de 2 ans dans les écoles maternelles s'avère beaucoup plus faible et même en recul : un enfant sur huit était scolarisé à l'âge de 2 ans à la rentrée 2013, contre plus d'un tiers en 1999 (source : Ministère de l'éducation, DEPP, Note d'information de Juin 2014). Il y a néanmoins une légère amélioration depuis 2013,

Le redoublement une plaie française

Le système d'éducation français éprouve les pires difficultés à mettre un terme à la pratique du redoublement, pratique dont de nombreuses études internationales soulignent les caractères coûteux et inefficace. Le coût du redoublement est évalué à environ 2 milliards d'euros par an du primaire au collège. La Corée, la Finlande et le Japon combinent à la fois de bonnes performances globales, selon OCDE-PISA, et peu d'inégalités, avec des taux de redoublement inférieurs à 4 %. Néanmoins, la proportion d'élèves ayant redoublé au moins une fois à l'âge de 15 ans est passé de 37 à 29 % de 2009 à 2012.

L'OCDE approuve la réforme des rythmes scolaires mise en œuvre depuis la rentrée 2013 avec 5 matinées d'école au lieu de 4 dans le primaire. Elle insiste sur la nécessité d'améliorer la formation pédagogique des enseignants.

La nécessité de donner une deuxième chance

En France, les jeunes n'ont pas suffisamment accès à un système d'éducation dit de « deuxième chance » et à l'apprentissage, et les filières professionnelles ne sont, sous leur forme actuelle, pas assez porteuses sur le marché du travail.

Numérique à tous les étages et dans tous les pays

Selon une enquête réalisée par l'OCDE en 2014, 26 pays sur 29 placent le déploiement de l'infrastructure haut débit en tête de leurs priorités ; pour 19 pays sur 28, la protection de la vie privée et la sécurité numérique viennent en deuxième et troisième positions. Malgré la multiplication des attaques informatiques, les Etats comme les entreprises prennent peu conscience des dangers liés à l'exploitation malveillante des techniques numériques.

Sur 34 pays sondés, 27 disposent d'une stratégie numérique nationale, qu'ils ont, pour la plupart, adoptée ou révisée récemment. La majorité des stratégies sont axées sur les infrastructures de télécommunications, la capacité des réseaux haut-débit, et le débit. Les questions géostratégiques liées à l'utilisation d'Internet, les questions relatives à la gouvernance de l'internet figurent rarement dans les plans des Etats membres de l'OCDE et encore moins dans ceux des entreprises.

Dans sept pays de l'OCDE sur 34, le nombre d'abonnements au haut débit mobile dépasse un par personne ce qui signifie que l'ensemble des habitants possède à la fois une connexion fixe et une connexion mobile à haut débit. Dans près des trois quarts des cas recensés dans la zone OCDE, les smartphones sont utilisés dans le cadre d'un accès Wi-Fi privé via un réseau fixe.

Tous les pays de l'OCDE comptent au moins trois opérateurs de téléphonie mobile, sachant que la majorité d'entre eux en dénombre quatre. Les tarifs des services mobiles ont eu tendance à diminuer entre 2012 et 2014. Les baisses les plus marquées ont été enregistrées en Italie, en Nouvelle-Zélande et en Turquie. À l'inverse, les prix ont, en revanche, augmenté en Autriche et en Grèce.

Dans les pays de l'OCDE, le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) emploie plus de 14 millions de personnes en 2013, soit près de 3 % des actifs de la zone. La part du secteur des TIC dans l'emploi total varie de plus de 4 % en Irlande et en Corée à moins de 2 % en Grèce, au Portugal et au Mexique.

La Chine arrive en tête des exportations brutes mondiales de biens et de services TIC, mais est devancée par les États-Unis en valeur ajoutée, en raison notamment de la forte présence de services TIC américains dans les produits de demande finale. L'intégration de services TIC explique aussi en partie la progression de la part de l'Inde et du Royaume-Uni en valeur ajoutée.

Parmi les pays membres et partenaires de l'OCDE, la Corée apparaît comme le plus spécialisé dans les produits informatiques, électroniques et optiques, et le Luxembourg, dans les télécommunications ; l'Irlande, la Suède et le Royaume-Uni sont, quant à eux, davantage tournés vers les technologies de l'information et autres services informatiques.

Sécurité et cohésion sociale, alpha et oméga de la société française ?

Avec la multiplication des attentats, les Français attachent de plus en plus d'importance à la sécurité et à la cohésion sociale. La proportion des personnes accordant beaucoup d'importance à la cohésion sociale est en constante augmentation. Elle est passée de 32 à 35 % selon une étude du CREDOC entre avant et après les attentats du début de l'année 2015. En contrepartie, la proportion de personnes qui demandent des changements radicaux diminue. Ce taux était de 44 % en 2014. Il était encore de 38 % avant les attentats et s'élève désormais à 32 %. Les Français sont plus compréhensifs qu'auparavant sur les difficultés rencontrées par leurs concitoyens. Ainsi, 57 % des sondés pensent que les demandeurs d'emploi pourraient retrouver un emploi s'ils le voulaient contre 64 % en 2014. De même, 28 % des Français pensent que les personnes qui sont en situation de précarité n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir. Ils étaient 37 % à le penser en 2014.

La demande d'ordre atteint des sommets. La proportion de personnes souhaitant plus d'ordre dans la société française est passée de 20 % en 2009 à 30 % après les attentats. Ce taux était de 28 % avant les attentats. Il y a une radicalisation de l'opinion publique sur ce sujet.

Face aux menaces terroristes, il y a un regain de confiance vis-à-vis des institutions. Le Gouvernement gagne 13 points en passant de 25 % de réponses positives (très confiance et assez confiance) à 33 %. Les organismes de protection sociale gagnent 1 point à 79 % ; les associations améliorent leur score de 3 points à 84 %. Les hommes et femmes politiques sont également en hausse avec un gain de 5 points à 22 %.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 20 juillet

En **Allemagne**, sera connu l'**indice de production** du mois de juin. Il pourrait être stable sur le mois et en baisse de 1,3 % sur un an.

Pour la **zone euro**, sera publié le **compte courant** de mai.

La **Bundesbank** publiera le **rapport mensuel sur l'économie** allemande.

Mardi 21 juillet

En **Chine**, sera publié l'**indice des indicateurs avancés** pour le mois de juin.

Aux **Etats-Unis**, sera rendu public l'**indice Redbook** du mois de juillet.

Mercredi 22 juillet 15

En **France**, sera rendu public le **climat des affaires** du mois de juillet. L'INSEE publiera les **enquêtes de conjoncture** pour le mois de juillet. L'indice de l'INSEE pourrait être en légère hausse.

En **Italie**, seront publiées les **ventes et les commandes industrielles** de mai. Seront rendues publiques les **ventes de détail**.

Aux **Etats-Unis**, seront communiqués les **indices PMI des services et composite** de Markit pour le mois de juillet. Seront également rendues publiques les **ventes de maisons existantes** pour le mois de juin. Ces ventes pourraient avoir été en légère hausse.

Il faudra suivre pour la **zone euro** la publication de la **confiance des consommateurs**.

Au **Japon**, sera publiée la **balance commerciale** du mois de mai.

Jeudi 23 juillet

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre les **ventes de détail** de juin.

Aux **Etats-Unis**, seront communiqués les **indicateurs avancés** du mois de juin.

Vendredi 24 juin

Les **indices PMI de la société Markit** seront publiés pour la **France, la Chine, l'Allemagne, la zone euro et les Etats-Unis**. Les indices devraient être orientés en légère baisse.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC